

Orientations prioritaires de développement professionnel continu de politique nationale de santé s'adressant à certaines professions de santé

Amélioration de la prévention, du repérage et des prises en charge

Fiche de cadrage n°21

1 Intitulé de l'orientation

21. Repérage, diagnostic et grands principes d'accompagnement du Trouble du Syndrome de l'Autisme (TSA) et des Troubles du Neuro Développement (TND) chez l'adulte et chez l'enfant

2 Contexte, enjeux et objectifs de transformation des pratiques

Pendant plusieurs décennies, la formation (médicale et paramédicale) à l'autisme peu adapté et, surtout, ne correspondait pas aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles actuelles. Ce déficit en termes de formation des professionnels tend à se combler chez l'enfant avec une offre plus large et plus diversifiée, mais reste extrêmement présent en ce qui concerne population adulte. Par ailleurs, la longue période d'insuffisance d'accès au diagnostic chez l'enfant se répercute actuellement chez l'adulte. Ainsi en France, de nombreux adultes avec Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) ne sont actuellement pas repérés. Ceci est préjudiciable, puisqu'un accompagnement adapté, conforme aux recommandations de bonne pratique de la Haute Autorité de Santé est indispensable afin de permettre de limiter le handicap, favoriser l'inclusion et améliorer la qualité de vie des adultes avec TSA.

Depuis le début des années 2010, les classifications médicales internationales intègrent désormais le TSA au sein de la catégorie générale des Troubles neuro-développementaux (TND). En France, ces troubles restent encore mal connus des professionnels, à la fois en termes de diagnostic et d'accompagnement adapté, notamment chez l'adulte. L'amélioration de l'identification de ces troubles devrait permettre de mieux identifier l'accompagnement nécessaire et d'améliorer là encore autonomie et qualité de vie des personnes.

En ce qui concerne l'enfant, malgré des avancées significatives pour les jeunes enfants entre 0 et 6 ans, les difficultés du repérage, du diagnostic et de l'accompagnement des enfants après 6 ans et des adolescents persistent pour les troubles du neurodéveloppement, en particulier pour les troubles du spectre de l'autisme et le trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).

Le repérage et le diagnostic des enfants présentant des TND, notamment des enfants avec troubles du spectre de l'autisme (TSA) et/ou trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), constituent une priorité de santé publique. Si les TSA touchent 1% de la population générale, c'est 3 à 5% des enfants qui sont touchés par le TDAH en France²⁰.

²⁰ Note de cadrage de la Haute Autorité de santé « diagnostic et prise en charge des enfants TDAH », 10 novembre 2021

Dans ce cadre, le gouvernement a mis en place un parcours de bilan et d'interventions précoces fluide et sécurisé, pour les jeunes enfants, entre 0 et 6 ans, récemment étendu aux enfants entre 7 et 12 ans, afin d'accélérer l'accès à un diagnostic, favoriser des interventions précoces et ainsi prévenir l'errance diagnostique et le sur-handicap. Ce parcours s'est concrétisé par la création dès juin 2019 de plateformes d'orientation et de coordination pour le 0-6 complétées dès 2022 par des plateformes dédiées aux enfants entre 7 et 12 ans.

Leur mise en œuvre implique des actions fortes en termes d'information, de sensibilisation et de formation continue des professionnels, fondées sur les données actualisées de la science, le respect des RBPP dans l'autisme et sur le cadrage de la Haute autorité de santé relative au diagnostic et à la prise en charge des enfants avec TDAH.

Le DPC constitue un levier déterminant, c'est pourquoi un appel d'offre spécifique a été lancé en 2021 pour cibler une offre de DPC sur la base d'un cadrage exigeant concernant le repérage et la prise en charge précoces des enfants avec TSA entre 0 et 7 ans à destination des médecins généralistes et des pédiatres éligibles au financement de l'Agence (libéraux ou salariés de centres de santé conventionnés).

Au-delà, de cette tranche d'âge, et après 7 ans, l'objectif de formation des professionnels autres que ceux concernés par l'appel d'offres ci-dessus mentionné, constitue également un enjeu de santé publique car d'une part, tous les enfants de ces classes d'âge n'ont pas encore eu de diagnostic, et d'autre part, ceux qui en ont bénéficié nécessitent des accompagnements et interventions adaptés.

L'orientation prioritaire vise à améliorer le repérage, le diagnostic et l'accompagnement du TSA, ou d'autres TND chez l'adulte et chez l'enfant.

3 Périmètre de l'orientation

Thématiques concernées par la présente orientation :

- **Concernant les adultes :**

Les actions proposées devront permettre d'améliorer selon le champ de compétences des professionnels :

- Le repérage du TSA chez l'adulte :
 - Avec ou sans déficience intellectuelle ;
 - En établissement (social, médico-social ou sanitaire habilité en psychiatrie) ou en ambulatoire ;
 - Utilisation des outils dédiés au repérage du TSA chez l'adulte.
- Le diagnostic de TSA et de TND par les médecins :
 - Éléments permettant de poser un diagnostic de TSA ou autre TND en situation simple ;
 - Diagnostics différentiels et des troubles associés ;
 - Compréhension et interprétation des évaluations multidisciplinaires (neuropsychologique, psychomotricité, etc.) ;
 - Ressources du territoire et modalités d'adressage pour les situations complexes et les évaluations fonctionnelles.
- L'accompagnement :

- Grands principes d'accompagnement selon les recommandations de bonne pratique pour l'ensemble des professionnels ;
- Modalités pratiques d'établissement d'un projet d'accompagnement individualisé pour les psychiatres et médecins exerçant en établissement ;
- Prévention et gestion des troubles du comportement pour l'ensemble des professionnels ;
- Mise en œuvre des interventions de rééducation précoce ;
- Utilisation des traitements médicamenteux chez l'adulte avec TSA ou TND pour les psychiatres et médecins exerçant en établissement.

- **Concernant les enfants / adolescents :**

Les actions proposées devront permettre aux professionnels selon leurs champs de compétences :

- L'amélioration des connaissances sur les caractéristiques cliniques des enfants avec TND (dont notamment les enfants avec TSA et TDAH) en référence aux recommandations de bonne pratique professionnelle et aux données les plus récentes de la littérature internationale ;
- La connaissance des signes d'alerte ;
- L'appropriation de la démarche diagnostique (positifs, différentiels, comorbidités) ;
- La connaissance et utilisation des principaux outils de référence qui permettent de réaliser une évaluation diagnostique et fonctionnelle chez l'enfant et l'adolescent ;
- La maîtrise de l'information adaptée aux parents : ne pas banaliser les inquiétudes des parents et soutenir la mise en place d'une démarche diagnostique ;
- La connaissance des ressources et les modalités d'adressage notamment aux PCO ;
- La mise en œuvre des programmes coordonnés d'intervention thérapeutique et éducative recommandés, pour pouvoir conseiller, orienter à bon escient et proposer des recommandations voire, pour certains professionnels, initiation d'un projet personnalisé d'interventions. ;
- La connaissance du parcours des enfants avec TND – TSA/TDAH et des dispositifs impliqués dans ce parcours ;
- La maîtrise de l'accompagnement, rééducation.

Attendus pédagogiques :

L'action devra s'appuyer sur :

- les recommandations de bonne pratique en vigueur édictées par la HAS, ainsi qu'aux références aux dernières données de la sciences notamment diffusées via les 5 centres d'excellence relatifs aux troubles du neurodéveloppement et le réseau des centres ressource autisme, aux CRTLA (centres régionaux des troubles du langage et des acquisitions) ;
- les outils disponibles notamment relatifs au repérage précoce des TSA (pour les enfants) ou à l'évaluation des adultes.

Sont exclues :

Les actions répondant à l'appel d'offres en cours sur la coordination du parcours diagnostique, le diagnostic et la coordination de la prise en charge des enfants présentant un TND dont les TSA, par les médecins généralistes et pédiatres, libéraux ou en centres de santé conventionnés, déjà formés aux TND ou déjà référents sur un territoire

Publics visés :

- Aide-soignant
- Auxiliaire de puériculture
- Ergothérapeute
- Infirmier :
 - Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)
 - Infirmier en pratique avancée (IPA)
 - Infirmier Puéricultrice Diplômée d'Etat (IPDE)
- Masseur-kinésithérapeute
- Médecin :
 - Génétique médicale
 - Gynécologie médicale
 - Gynécologie obstétrique
 - Médecine et santé au travail
 - Médecine d'urgence
 - Médecine générale
 - Médecine interne et immunologie clinique
 - Médecine physique et de réadaptation
 - Neurologie
 - Pédiatrie
 - Psychiatrie générale
 - Santé publique
- Orthophoniste
- Orthoptistes
- Pharmacien : toutes les spécialités
- Préparateur en pharmacie
- Préparateur en pharmacie hospitalière

Psychomotricien

Sage-Femme

Modes d'exercice : tous